



## FORMATION END MODULE 2 : « CONTRÔLE DES ACTIVITÉS NON DOMESTIQUES »

**DATES :** Jeudi 10 octobre 2024 (9h00 – 17h15) et vendredi 11 octobre (8h30 – 16h00)

**LIEU :** Eau Grand Paris Sud — 24, rue du Bois Sauvage, 91130 Ris-Orangis

**TARIF :** 1350 €<sup>1</sup> (déjeuners compris) réduction de 15 % pour les membres du Graie

**INSCRIPTIONS :** [Formulaire en ligne](#) (13 à 18 participants)

### ► Une formation complémentaire à celle sur le « Diagnostic de site »

Cette proposition a été élaborée à la suite de la formation réalisée en 2022 sur le diagnostic de site des activités non domestiques, à **partir des besoins exprimés par les participants**.

Elle vise à approfondir et compléter le « premier module » pour aider les techniciens dans leurs missions quotidiennes **de contrôle** des activités non domestiques.

Cette formation se veut **concrète et interactive**, s'appuyant sur des retours d'expériences et laissant une large part aux échanges.

Elle s'adresse à tous les techniciens en charge de ces missions. Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi le premier module pour suivre cette formation, même si cela est préférable.

### ► Trois intervenants complémentaires pour vous former et vous accompagner

- **Etienne Cholin**, responsable d'affaire/expert, Sépia Conseils
- **Vincent Laguillaumie**, facilitateur et formateur, VLCCAP
- **Laurent Guilloud**, chargé d'animation du réseau END, Graie

### ► Les objectifs de la formation

- **Appréhender la suite du diagnostic** : définir puis suivre une **demande de mise en conformité**, des **prescriptions**, des **recommandations**
- Se former au **dimensionnement des ouvrages** de prétraitement les plus courants
- Acquérir les bases de la **gestion intégrée des eaux pluviales**, et intégrer cette dimension dans le contrôle des activités non domestiques
- Appréhender la **gestion des pollutions accidentelles** : enjeux, acteurs, organisation.

### ► Public cible :

Techniciens et responsables de service, en charge du contrôle des activités non domestiques

<sup>1</sup> Les prix s'entendent net de taxe, le Graie est une association loi 1901 non assujettie à la TVA.

# Programme de la formation

## JEUDI 10 OCTOBRE 2024

- 09H00** Accueil des participants
- 09h20 **Tour de table, présentation des objectifs et du déroulement de la formation**
- 09h50 **Contexte et cadre d'actions du service non domestique**
- 10h15 **Prescriptions suite au diagnostic (activités existantes/nouvelles)**
- Approfondissement des étapes qui suivent un diagnostic : Présentation du rapport et des anomalies, processus décisionnel et accompagnement, travaux et régularisation administrative.
  - Mise en situation et études de cas
- 12h15 **Contrôle périodique**
- Objectifs, types de contrôle, moyens et suivis
- 12h45** Déjeuner sur place
- 14h00 **Dimensionnement des ouvrages :**
- Types de prétraitement : séparateur à graisses, séparateur hydrocarbure, décantation eaux de fouilles, dégrilleur, bassin tampons, bassin d'homogénéisation
  - Principes / rôles du technicien / référentiels et outils disponibles (abaques)
  - Exercices pratiques
- 17h15** Fin de la journée

*Ceux qui le souhaitent pourront partager le dîner, lieu à définir*

## VENDREDI 11 OCTOBRE 2024

- 08H30** Accueil des participants
- 08h45 **Gestion intégrée des eaux pluviales**
- Les bases : enjeux sociaux et environnementaux, principes de gestion et cadre d'action (zonage pluvial et règlement de service)
  - Quel sujet pour les non domestiques ? Comment gérer in-situ les eaux du site (eaux de process, de voirie, de parking, de toiture...) ?
  - Etudes de cas
- 12h30** Déjeuner sur place
- 14h00 **Gestion des pollutions accidentelles**
- Enjeux et cadre d'actions
  - Définition d'une stratégie
  - Supports disponibles
- 15h00 **Temps de questions libres**
- 15h30 **Evaluation et tour de table de clôture**
- 16h00** Fin de la journée

**Matériel à prévoir par les participants : de quoi prendre des notes**